

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

L'an deux mil vingt-trois, le 4 du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 30 novembre 2023 affichée le 30 novembre 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Blaise FENET, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Maxime GEORGE, Mme Patricia PAMART, Mme Nicole NAVARRO.

Absents excusés : M Patrice DUPIRE (procuration à Mme Nicole NAVARRO), M Christophe PATON (procuration à Mme Ingrid GUISE)

Absents : M Richard RISSO, M Benjamin GOUBET, M Paul-Hervé DUBOIS.

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Luc CAPON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CM-D2023-04-12/02

Avis sur financement couverture

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **8**

Nombre de suffrages exprimés : **10**

Votes Pour : **10**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Considérant le devis établi par Cléry Toitures

Considérant que Monsieur le Maire propose de retenir le devis établi par Cléry Toitures pour réduire les risques de prise au vent sur le pignon et de la couverture de l'atelier communal.

Monsieur le Maire informe que ce chantier nécessite la modification des abords de charpente en dehors du toit. Une rive aux tôles sera mise en œuvre sur les 2 versants de la toiture et du bardage remplacé.

Le chiffrage établi par cette entreprise hors bois de charpente à mettre en œuvre est proposé à 2 225,00 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

φ d'émettre un avis favorable au devis proposé par Cléry Toitures à hauteur de 2 225,00 € H.T.

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 15 décembre 2023

**Pour extrait conforme ;
M Jean-Luc CAPON
Secrétaire de séance,**

**M. Michel LALISSE,
Maire,**

Publié sur le site internet le 09/02/2024

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Identifiant de télétransmission : ID 062-21605724